

Chapitre 2

QCM

Réponse unique

1. **b.** De consommer.
2. **b.** Des entreprises de production.
3. **b.** Réalisent des opérations de redistribution.
4. **b.** Réalisent des opérations d'assurances.
5. **a.** Produisent des services non marchands.

Plusieurs réponses possibles

6. **a et b.** Par leur unicité de comportement. Par leur autonomie de décision.
7. **a.** Les consommations intermédiaires sont des emplois.
8. **a, b, c et d.** Le versement des salaires. Le paiement des impôts. Le versement des dividendes. Le paiement des intérêts d'emprunts.
9. **a.** Du revenu.
10. **c.** Que la consommation croît moins rapidement que l'augmentation du revenu.

Réponse à justifier

11. **a.** Elles sont relatives à la structure de la consommation.

En effet, E. Engel (1857) a mis en avant 3 lois concernant la structure de la consommation :

- La part du revenu consacrée aux dépenses alimentaires est d'autant plus importante que le revenu est faible. Cette part diminue au fur et à mesure que le revenu s'accroît et inversement.
- La part du revenu consacrée aux dépenses de logement et d'habillement reste stable quel que soit le revenu.
- La part du revenu consacrée aux autres dépenses (santé, éducation, loisirs) augmente plus que proportionnellement au revenu.

12. **a et b.** L'épargne est une consommation différée dans le temps. Le taux d'intérêt est le déterminant principal de l'épargne.

Contrairement aux analyses de J. M. Keynes, les néoclassiques considèrent l'épargne comme un comportement volontaire des ménages qui correspond à une mise en réserve (thésaurisation, *saving*) destinée à une consommation différée pour une période ultérieure.

Par ailleurs, le taux d'intérêt est la variable déterminante du taux d'épargne. Ainsi, plus il est élevé, plus les agents sont incités à épargner et inversement.

13. b et d. L'épargne est un résidu de la consommation. L'épargne est la partie du revenu qui n'est pas consommée.

Pour J. M. Keynes l'épargne correspond à la partie du revenu qui n'est pas consommée. Ainsi, l'épargne est un résidu de la consommation. Keynes considère l'épargne comme un gaspillage de ressources présentes qui exerce un effet récessif sur l'économie.

14. b, c et d. Ils permettent de prendre en compte l'obsolescence des investissements. Ils permettent de déterminer l'investissement brut. Ils permettent de réaliser les investissements de renouvellement.

Les dotations aux amortissements correspondent à une obligation légale pour les entreprises afin de réaliser des investissements de renouvellement pour les biens durables frappés par l'usure ou l'obsolescence. Ainsi, l'investissement brut correspond à l'investissement net + investissement de remplacement

15. a et c. Il permet d'accroître la rentabilité par l'emprunt. Il fonctionne lorsque le taux de rentabilité est supérieur au taux d'intérêt.

L'effet de levier a été mis en évidence par K. Wicksell. Il souligne que les entreprises qui financent leur investissement par l'emprunt peuvent améliorer leur rentabilité quand le taux de rentabilité est supérieur au taux d'intérêt.

EXERCICES

EXERCICE 1 — ANALYSE D'UN GRAPHIQUE – ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

Les attentes :

- Une référence au document utilisé pour répondre aux questions.
- Définitions des termes.
- Analysez les caractéristiques de l'évolution des entreprises.
- Mettre en perspective la situation des entreprises en France.

1. Établissez les relations entre taux de marge, investissement et autofinancement.

Le graphique proposé analyse, sur 71 ans, le niveau d'investissement et ses déterminants pour les entreprises françaises. Il a été réalisé et publié par l'Insee, dans ses Tableaux de l'économie française (TEF) 2021.

La FBCF ou investissement correspond à l'acquisition de biens durables productifs, qui vont participer à l'accroissement de la capacité productive. On parle dans ce cas d'investissement net. L'investissement de remplacement se réalise à partir des dotations aux amortissements réalisées par les entreprises. Ainsi, investissement net et de remplacement constituent l'investissement brut.

En comptabilité nationale le taux de marge se mesure par le rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée brute. Le taux d'épargne mesure le rapport de l'épargne des entreprises à la FBCF.

Le taux de marge représente le résultat de l'activité des entreprises. Il permet de déterminer à la suite la capacité d'autofinancement des entreprises. Ces deux indicateurs permettent ainsi d'avoir une vision de la « santé financière » des entreprises. Ainsi, en matière d'investissement les entreprises doivent arbitrer entre financer sur fonds propres (autofinancement) ou emprunter par le biais des banques (financement intermédié) ou sur les marchés financiers (financement direct). Le choix d'emprunter ou de s'autofinancer est déterminé par le taux d'intérêt. En effet, il joue un rôle fondamental dans le choix d'investir ou non. De manière générale, la relation investissement-taux d'intérêt se caractérise par une règle générale qui veut que l'investissement réagisse en sens inverse des variations du taux d'intérêt.

Cette loi s'observe à partir des choix du mode de financement : l'emprunt ou l'autofinancement :

- Dans le premier cas, le coût total de l'investissement est corrélé au montant des intérêts à verser.
- Dans le second cas, le financement sur fonds propres se fait au détriment des opportunités de placement financier. Par conséquent, elle risque la perte d'une opportunité qui provient d'une allocation alternative de ses ressources.

Dans ces deux cas, plus le taux d'intérêt est élevé plus la désincitation à investir est grande. Par ailleurs plus le taux de rentabilité est supérieur au taux d'intérêt, plus l'effet de levier favorisera

le financement de l'investissement par l'emprunt.

Enfin, les motifs de l'investissement concernent les investissements de renouvellement dont l'objectif est de remplacer les équipements usés ou obsolètes. Les investissements de capacité qui visent à augmenter les capacités de production de l'organisation. Et enfin, les investissements de productivité cherchent à améliorer la performance de l'entreprise. Ce type d'investissement est motivé par une réduction des coûts de production.

2. Analysez la situation sur une longue période des sociétés non financières (SNF).

De 1950 à 1980, les taux de marge, d'autofinancement et d'investissement ont diminué dans une proportion équivalente. Ainsi, le taux de marge est passé de 35 % de la VA à 25 % et le taux d'investissement de 26 % à 18 %. Cependant, si l'autofinancement et les marges des entreprises vont fortement augmenter sur 20 ans, l'investissement après une décennie de reprise (1980-1990) va diminuer tout au long des années 1990, pour progressivement augmenter à partir des années 2000 jusqu'en 2021, alors que dans le même temps marge et autofinancement reculent.

L'aiguïsement de la concurrence et la transformation numérique des activités économiques nécessitent d'investir fortement. Par ailleurs, le contexte de diminution des taux d'intérêt facilite le recours à l'emprunt.

Dans le cas de la France, la reprise de l'investissement doit se lire comme un effet de rattrapage afin de renforcer sa compétitivité prix et sa qualité qui demande de fort investissement en recherche et développement en particulier.

EXERCICE 2 — ANALYSE DE DOCUMENT – LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

Les attentes :

Une référence aux documents utilisés pour répondre à la question

Définir la notion de structure de consommation

Repérez les différentes caractéristiques de l'évolution

1. Analysez l'évolution structurelle de la consommation des ménages en France à partir des différentes postes de dépenses.

Les documents proposés sont issus d'une synthèse sur l'analyse de l'évolution de la consommation en France sur près de 50 ans réalisée par l'INSEE.

Cette étude sur la consommation vise à mesurer l'évolution de la structure de la consommation. Cette dernière correspond à la destruction par l'usage d'un bien ou d'un service qui concourt à la satisfaction d'un besoin humain. La comptabilité nationale distingue deux types de consommation :

– La consommation finale des ménages correspond à l'ensemble de biens et services acquis par les ménages (et uniquement à leur charge). Elle correspond à la consommation marchande privée.

– La consommation finale effective des ménages correspond à la consommation finale des ménages + les dépenses de consommation individualisables qui leur bénéficient mais qui sont

à la charge de la collectivité.

L'étude de la structure de la consommation des ménages permet d'apprécier l'évolution du comportement des ménages en matière de consommation. La structure de la consommation se mesure à l'aide de coefficients budgétaires. Le coefficient budgétaire correspond à la part d'un poste de dépense dans le total de la consommation effective. Ainsi, en 1960, les ménages consacraient 38 % de leur consommation à l'alimentation.

Cette étude nous permettra de décrire l'évolution de la structure de consommation et d'en expliquer les causes dans un second temps.

Tout d'abord, l'Insee précise que malgré la modification de la structure de la consommation, celle-ci n'a cessé d'augmenter sur près de 50 ans suivant ainsi le rythme de progression des revenus soit + 3,2 % par an et en moyenne, ce qui représente une multiplication volume par 3.

Si l'alimentation a reculé de 13 points, il faut souligner la forte progression des services qui ont progressé de + de 20 points avec plus de la moitié de la hausse imputable au loyer.

Les transformations observées sont dues à l'augmentation du niveau de vie, aux mutations de la société sous l'effet du progrès technique, des innovations et des changements culturels. Par ailleurs, on note la transformation du marché du travail avec l'augmentation du taux d'activité des femmes et la progression du temps libre.

Les lois d'E. Engel, (1857) apportent des explications en partie vérifiées, ainsi il établit de façon empirique trois observations concernant la structure de la consommation :

- La part du revenu consacrée aux dépenses alimentaires est d'autant plus importante que le revenu est faible. Cette part diminue au fur et à mesure que le revenu s'accroît et inversement.
- La part du revenu consacrée aux dépenses de logement et d'habillement reste stable quel que soit le revenu.
- La part du revenu consacrée aux autres dépenses (santé, éducation, loisirs) augmente plus que proportionnellement au revenu.

Globalement les lois d'Engel ont été vérifiées dans les faits, sauf pour les dépenses de logement qui augmentent davantage que le revenu et les dépenses d'habillement qui ont tendance à augmenter moins que le revenu.

EXERCICE 3 — ANALYSE ÉCONOMIQUE A PARTIR D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE – L'ÉPARGNE DES MÉNAGES

1. Présentez les caractéristiques de l'évolution de l'épargne en 2020.

Au deuxième trimestre 2020 l'épargne des ménages s'établissait à 181,9 milliards d'euros avec une hausse de 27,9 milliards d'euros par rapport au 1^{er} trimestre.

Cette épargne a été placée pour la grande majorité sous la forme de placement à vue rémunéré ou de livret d'épargne avec des taux de rémunération très faibles.

En revanche, cette hausse s'est tassée au 3^e trimestre cependant le niveau de cette épargne reste à un très haut niveau.

2. Repérez les formes de l'épargne privilégiées par les ménages français.

Avec la période de confinement, les ménages français ont dû réduire leur consommation ce qui a augmenté *de facto* leur épargne, une épargne forcée. Ainsi, cette crise a engendré une épargne supplémentaire de 90 milliards d'euros, soit 4 % du PIB. En effet, l'épargne correspond à la partie du revenu des ménages qui n'est pas affectée à la consommation finale.

Cette épargne a été placée sous la forme d'une épargne liquide non risquée, à savoir une épargne mobilisable immédiatement. Elle a été placée sur des livrets réglementés malgré la faiblesse des taux d'intérêt. Ainsi le livret A a connu une collecte de 25 milliards d'euros.

Par ailleurs, l'épargne financière a progressé avec des achats d'actions pour 32 milliards d'euros au 2^e trimestre. Les ménages ont fait preuve d'opportunisme avec l'effondrement des marchés en mars 2020.

En revanche, l'assurance-vie a connu une décollecte de 7,3 milliards d'euros qui s'explique d'abord par une moindre collecte plutôt que par des retraits massifs.